



Assemblée générale

Distr. générale
17 novembre 1997
Français
Original : anglais

Cinquante-deuxième session

Cinquième Commission

Points 73 c) et d) et 116 de l'ordre du jour

Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire : Conseil consultatif pour les questions de désarmement; Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999

**Demande de subvention découlant de la recommandation
du Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies
pour la recherche sur le désarmement relative au programme
de travail de l'Institut pour 1998**

Note du Secrétaire général

1. L'Assemblée générale trouvera ci-après une recommandation du Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR)¹, tendant à l'imputation d'une subvention de 213 000 dollars sur le budget ordinaire de l'Organisation, que le Secrétaire général lui transmet conformément au paragraphe 3 de l'article VIII du statut de l'Institut.

2. En approuvant le programme de travail et les prévisions de dépenses de l'Institut pour 1998 (A/52/272, annexe II, chap. II), le Conseil consultatif pour les questions de désarmement, en sa qualité de Conseil d'administration de l'Institut a constaté que pendant plusieurs années, le montant de la subvention annuelle de 220 000 dollars accordée par l'ONU n'avait pas changé. Le Conseil a estimé que la crise financière que traversait l'ONU avait conduit à ramener le montant à 213 000 dollars par an. Les chiffres qui figurent dans la présente note diffèrent de ceux examinés par le Conseil consultatif dans la mesure où depuis lors, l'Institut a révisé

ces prévisions de dépenses pour tenir compte de la situation actuelle ainsi qu'il ressort du rapport qu'il a présenté au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. L'Institut a encore une fois indiqué qu'il lui fallait étoffer son personnel essentiel pour renforcer sa capacité de recherche interne et continuer de répondre à la demande extérieure dans ce domaine. Alors que l'on cherche toujours à accroître la part des dépenses d'administration dans les contributions à des fins spécifiées, les fonds à des fins non affectées continuent de faire défaut. D'où la nécessité de continuer de verser la subvention à l'Institut et de garantir ainsi sa santé économique.

3. Le projet de budget-programme de l'ONU pour l'exercice biennal 1998-1999 prévoit au chapitre 2 (Affaires politiques) un crédit d'un montant de 426 000 dollars correspondant à la subvention de l'ONU à l'UNIDIR pour l'exercice biennal 1998-1999². Mais bien que les fonds nécessaires soient déjà inscrits au projet de budget-programme pour

l'exercice biennal 1998-1999, la procédure établie veut que la demande afférente à 1998, portant sur un montant de 213 000 dollars, soit officiellement présentée à l'Assemblée générale.

4. Si l'Assemblée générale approuve la recommandation du Conseil d'administration de l'Institut, il n'y aura donc pas lieu d'inscrire de crédit supplémentaire au chapitre 2 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999 qu'il est proposé de transférer au nouveau chapitre 2B (Désarmement) dans le cadre des mesures et propositions faites par le Secrétaire général pour les réformes de l'Organisation des Nations Unies (voir A/52/303, chap. II et Corr.1).

5. L'Assemblée générale, ayant demandé à la section IV de sa résolution 44/201 B du 21 décembre 1989 au Secrétaire général de lui rendre compte tous les ans de la situation de l'Institut, le Secrétaire général indique que la situation financière de l'Institut est la suivante :

a) Les disponibilités au début de 1997 s'élevaient à 247 000 dollars;

b) Les recettes de 1997 sont estimées à 897 400 dollars, se décomposant comme suit : contributions volontaires et dons publics (664 400 dollars); intérêts (20 000 dollars); revenus des placements et subvention provenant du budget ordinaire de l'ONU (213 000 dollars). La baisse de 23 000 dollars par rapport aux prévisions établies pour 1997 est due à la diminution des contributions volontaires. On trouvera des détails sur les montants révisés et les montants estimatifs des recettes de 1997 et 1998 respectivement aux annexes I et II de la présente note;

c) Les dépenses de 1997 sont estimées à 763 600 dollars, dont une provision de 26 200 dollars pour remboursement de l'appui aux programmes. Les prévisions pour 1998 s'établissent à 888 700 dollars, dont 32 200 dollars au titre de l'appui aux programmes. La ventilation des dépenses estimatives révisées de 1997 et prévisions de dépenses pour 1998 est indiquée à l'annexe III du présent document;

d) Les disponibilités à la fin de 1997 sont estimées à 380 800 dollars, à quoi il convient d'ajouter une réserve de trésorerie courante de 82 600 dollars.

Notes

¹ Résolution 39/148 H de l'Assemblée générale, annexe.

² Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session, Supplément No 6 (A/52/6/Rev.1), vol. I.

Annexe I

Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement :
Recettes révisées (contributions volontaires) – 1997

Source	Montant (en dollars des États-Unis)
A. Gouvernements	
Argentine	44 300
Brésil	40 000
Chili	3 700
Chypre	1 000
Finlande	39 400
France	280 000
Grèce	7 600
Luxembourg	5 900
Mexique	2 100
Norvège	100 000
Pays-Bas	32 400
République de Corée	15 000
Suisse	45 900
Total partiel A	617 300
B. Dons publics	
Commission européenne	11 200
Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord	10 900
Conseil de l'Europe	10 000
Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement à Bamako	15 000
Total partiel B	47 100
Total général	664 400

Annexe II

Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement :
Estimation des recettes (contributions volontaires) – 1998

Source	Montant (en dollars des États-Unis)
A. Gouvernements	
Brésil	30 000
Canada	7 200
France	280 000
Pays-Bas	9 900
Suisse	46 900
Total partiel A	374 000
B. Dons publics	
Budget de publicité	50 700
Total général	424 700

Annexe III

Prévisions de dépenses pour 1997 et 1998

(En milliers de dollars des États-Unis)

Prévisions de dépenses	Prévisions révisées (1997)	Prévisions initiales (1998)	Augmentation/ (diminution)
A. Dépenses de programmes directes et dépenses administratives			
Personnel temporaire pour réunions	0,9	—	(0,9)
Honoraires et frais de voyage des consultants	49,6	18,0	(31,6)
Groupes spéciaux d'experts	20,0	15,0	(5,0)
Traitements et dépenses communes de personnel	287,1	453,5	166,4
Contrats de services individuels	251,6	236,0	(15,6)
Programmes de bourses (allocations)	15,5	15,5	—
Frais de voyage du personnel en mission	59,9	35,7	(24,2)
Frais de voyage des boursiers	3,7	3,7	—
Location de salles de conférence	—	1,0	1,0
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	1,5	1,5	—
Dépenses de représentation	—	2,0	2,0
Papier pour la reproduction interne	3,7	2,0	(1,7)
Entretien du matériel de bureautique	7,0	7,0	—
Abonnements et souscriptions	0,4	1,0	0,6
Fournitures et accessoires	1,9	1,9	—
Fournitures de photographie	—	47,9	47,9
Achat de matériel de bureau	21,1	14,8	(6,3)
Contributions	13,5	—	(13,5)
Total partiel	737,4	856,5	119,1
B. Dépenses d'appui aux programmes			
(5 % du total A après déduction de la subvention de l'ONU)	26,2	32,2	6,0
Montant total des dépenses (A + B)	763,6	888,7	125,1
C. Réserve de trésorerie courante			
(15 % du total A + B après déduction de la subvention de l'ONU)	82,6	101,3	18,7
Total général (A + B + C)	846,2	990,0	143,8